

KENAVO RATS SOURIS + PÂTES

Informations réglementaires

Type de produit : TP14 – Rodenticide

Type de formulation : Appât prêt à l'emploi sous forme de pâte

Substance active : Brodifacoum (N°CAS 56073-10-0)

Concentration : 0,0025% m/m

Amérissant : contient un amérissant

Nom homologué : PATE BRODIF 25

N° d'AMM : FR-2015-0056 / produit destiné à une utilisation par le grand public et les non professionnels.

Organismes ciblés : Rats noirs (*Rattus rattus*), rats bruns (*Rattus norvegicus*), souris (*Mus musculus*).

Application : Utilisation en intérieur contre rats et souris et en extérieur autour des bâtiments contre les rats uniquement.

Mode d'action

Le Brodifacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes quelques jours après ingestion de l'appât.

Mode d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés.

Contre les rats : 100 g (10 sachets) de produit espacés de 5 à 10 mètres.

Contre les souris : 10 g (1 sachet) de produit espacés de 3 à 5 mètres.

Inspecter les postes après 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats) pour vérifier que l'appât est consommé, puis une fois par semaine. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

NE PAS utiliser en APPÂTAGE PERMANENT.

Utilisation en extérieur, autour des bâtiments (contre les rats uniquement) : Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Nom du produit :	
Substance active :	Ne pas déplacer, ni ouvrir.
Difénacoum	☐ Contient un rodenticide.
Bromadiolone	☐ Antidote : Vitamine K1
Brodifacoum	☐ En cas d'incident, contacter un centre antipoison.
Autre	☐ N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

ATTENTION

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Référence et conditionnement

Réf. KR0003 : Sachets de 10 g - Étui de 150 g

Précautions d'utilisation

TP14 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

NE PAS UTILISER DE RODENTICIDES ANTICOAGULANTS EN GISE D'APPÂTS PERMANENTS

L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (si l'activité des rongeurs continue d'être observée), demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « Ne pas déplacer ni ouvrir », « Contient un rodenticide », « PATE BRODIF 25 », « Brodifacoum », « En cas d'incident, contacter un centre antipoison N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 »

Stockage et élimination

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié. Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.